

#### Collectif des Accidentés du Travail handicapés et Retraités pour l'Égalité des Droits

Bilan statistique de l'action « Accès aux droits en matière de protection sociale » entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009.

### Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009, le CATRED a reçu :

▶ 919 personnes au cours de 72 permanences d'une demi-journée dans ses locaux situés au 20, boulevard Voltaire, Paris 11<sup>ème</sup>. Soit une moyenne de 12,8 personnes par permanence. Ce qui représente une augmentation de 4,4% comparativement à la même période en 2008.

Les 919 sollicitations traitées se décomposent comme suit :

- ➤ 385 relèvent de l'accès aux prestations familiales ou *minima* versés par la CAF (allocations familiales, ARS, API, ASF, AEEH et compléments, APL, RMI, RSA);
- ➤ 182 relèvent de la retraite (liquidation de la retraite du régime général, retraite complémentaire, majoration de conjoint à charge, FNS/ASPA, pension de réversion, allocation veuvage, pension militaire de retraite, retraite du combattant);
- ➤ 162 relèvent d'un handicap classifié MDPH (AAH, MVA, taux d'incapacité, reconnaissance de travailleur handicapé)
- ➤ 87 relèvent des risques professionnels (reconnaissance AT, versement des IJ, rente);
- ▶ 84 relèvent de l'invalidité sécurité sociale (pension d'invalidité, FSI / ASI, prestation de compensation, AA);
- ➤ 19 relèvent de la couverture maladie (sécurité sociale, maintien de droits CMU, CMU-C).
- ► A ces 919 personnes s'ajoutent :
  - **161** personnes (166 équivalant-visites) reçues au PAD du 18<sup>ème</sup> arrondissement sur cette problématique au cours de 38 séances d'une demi-journée,
  - **65** personnes (65 équivalant-visites) reçues au PAD du 15<sup>ème</sup> arrondissement, au cours de 11 séances d'une demi-journée, (du 1/1 au 24/11/2009)
  - 33 personnes (34 équivalant-visites) reçues au PAD du 13<sup>ème</sup> arrondissement, au cours de 9 séances d'une demi-journée (du 1/1 au 24/11/2009).

Soit un total de 1 178 personnes reçues, soit une augmentation globale de 3,2% comparativement à l'exercice 2008 (deux interventions dans les PAD ont été reportées en 2010).

Alors que nos interventions hebdomadaires et mensuelles dans les PAD 18, 15 et 13 ont vocation à fournir des informations et conseils juridiques ponctuels et immédiats, **36,5** % **des dossiers traités** (les 265 équivalents-visites se traduisent par 160 dossiers distincts) ont nécessité un **accompagnement contentieux gratuit post-PAD**, soit **une augmentation de 8,2 points** comparativement à l'exercice 2008.

Ce nombre se révèle très important, d'autant que les modalités d'accueil à cette permanence – assurée par 2 salariés (2 ETP) et 2 stagiaires (1 x 2/12 ETP + 1 x 1/12 ETP) – sont restées très encadrées :

- ▶ Prises de rendez-vous téléphoniques obligatoires (d'où un temps de consultation et d'orientation accrue : 2/3 des 4 487 appels [100 par semaine] soit 2 991 appels relatifs à la protection sociale).
- ▶ Deux permanences hebdomadaires, d'une demi-journée chacune (sauf dernier jeudi du mois.)

▶ Réduction « théorique » du nombre de rendez-vous par permanence : 12 + 3 urgences.

Le maintien de cette organisation a été nécessaire :

- ▶ compte-tenu de **l'impossibilité financière de renforcer** l'équipe de salariés permanents (fin transitoire de financements pluriannuels, incertitudes quant à leur nouvelle contractualisation,...)
- ▶ afin de mener le **travail de réflexion et de rédaction** juridique complexe indispensable à chaque dossier.
- ▶ afin d'assister les bénéficiaires devant les juridictions compétentes.
- ▶ afin de **diffuser nos connaissances et résultats** *via* la tenue de formations ainsi que l'alimentation et la réactualisation de notre site internet (plus d'une centaine de mails).
- ▶ afin de **responsabiliser** notre public, en contribuant à ce qu'il s'approprie les pratiques et la temporalité inhérentes au traitement des dossiers.

Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009, 919 situations ont été traitées dans les permanences assurées au CATRED :

- ▶ 212 personnes ont été suivies.
- ▶ 226 dossiers ont été traités.
- ▶ 98 dossiers ont été ouverts.
- ▶ 112 dossiers ont été archivés (dont 31 gagnés, 9 rejetés et 72 sans suite)
- ▶ 50 dossiers ont connu une issue favorable (dont 19 en cours et 31 archivés).
- ▶ 11 dossiers se sont soldés par un rejet (dont 2 en cours et 9 archivés).
- ▶ 93 autres dossiers sont toujours en cours.

A noter que le ratio personnes reçues / dossiers suivis atteint encore 24,6%

Rappelons également que l'essentiel des dossiers fait l'objet d'un traitement contentieux et que, compte tenu du calendrier judiciaire, ce traitement complexe s'étire dans le temps. D'où résulte la conjonction de dossiers nouveaux et anciens (pouvant remonter jusqu'à 2003), ainsi que de dossiers gagnés ou rejetés provisoirement ou définitivement (susceptibles d'appel ou de pourvoi).

## 1) Répartition géographique des personnes suivies au CATRED au cours de l'exercice 2009

Il s'agit ici des 212 personnes suivies dans les locaux du CATRED, à Paris 11<sup>ème</sup>. Si l'on y ajoute les personnes reçues dans les PAD 18, 15 et 13, ce nombre s'élève à 370, et donc à 144 pour les seuls Parisiens, soit **70,3** % du total.

Département de résidence	Paris	93	92	94	91	95	77	78	Hors IIe- de-France	TOTAL
Nombre	111	51	13	11	9	5	4	3	5	212
TOTAL (en %)	52,4	24,1	6,1	5,2	4,2	2,4	1,8	1,4	2,4	100

# 2) Répartition par arrondissements parisiens des personnes suivies au CATRED au cours de l'exercice 2009

Arrondissement	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>			
Nombre	0	1	1	1	0	0	1	0	4	5			
TOTAL (en %)	0,0	0,9	0,9	0,9	0,0	0,0	0,9	0,0	3,6	4,5			
Arrondissement	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	14 <sup>ème</sup>	15 <sup>ème</sup>	16 <sup>ème</sup>	17 <sup>ème</sup>	18 <sup>ème</sup>	19 <sup>ème</sup>	20 <sup>ème</sup>			
Nombre	12	3	3	4	12	1	4	18	19	22			
TOTAL (en %)	10,8	2,7	2,7	3,6	10,8	0,9	3,6	16,2	17,2	19,8			
TOTAL (nombre)		111											
TOTAL (en %)					10	00							

Au-delà du caractère « multi-sites » de nos actions nous constatons :

- 1) plus de 53% des personnes suivies résident dans le quart nord-est de Paris ;
- 2) près de 65% de celles suivies au CATRED (sans compter celles reçues aux PAD 18, 15 et 13) résident dans des quartiers particulièrement défavorisés, relevant majoritairement de territoires « politique de la ville ».

#### 3) Répartition des foyers par nationalité.

Nationalité	Nombre	en %
Foyers français	11	5,2
Foyers mixtes Un des deux membres du couple est français	4	1,9
Foyers étrangers	197	92,9
TOTAL	212	100

Algérienne	60	Guinéenne	3	Laotienne	1	Bulgare	2
Marocaine	22	Mauritanienne	2	Libanaise	1	Gabonaise	1
Malienne	18	Colombienne	1	Mauricienne	2	Ukrainienne	1
Tunisienne	16	Nigériane	1	Congolaise (Zaïre)	1	Néerlandaise	1
Congolaise	12	Haïtienne	2	Angolaise	1	Malgache	1
Sénégalaise	12	Centrafricaine	1	Roumaine	2	Turque	1
Camerounaise	7	Chinoise	1	Russe	1	Egyptienne	1
Ivoirienne	6	Équatorienne	3	Américano-irlandaise	1	Tchadienne	1
Béninoise	4	Indienne	1 Albanaise		1	Togolaise	1
			T	otal :197			

**Foyers étrangers** (36 nationalités représentées) : la population d'origine maghrébine (Algériens, Marocains, Tunisiens) représente **49,7**% des demandeurs, celle d'origine subsaharienne (Maliens, Sénégalais,...) **38,6**%, la population française, **5,2**% (doublement en 1 an). Les autres populations proviennent surtout des pays de l'est-européen et d'orient.

### 4) Répartition des demandeurs selon le sexe et l'âge

	Homn	nes	Femn	nes					
	Nombre	%	Nombre	%					
Moins de 25 ans	0	0	0	0					
entre 26 et 44 ans	42	40	67	62,6					
entre 45 et 59 ans	32	30,5	28	26,2					
entre 60 et 69 ans	14	13,3	4	6,5					
70 ans et plus	17	16,2	5	4,7					
TOTAL 1	105	100	107	100					
% / TOTAL 2	49,5	5	50,5						
TOTAL 2	212								

Hommes et femmes confondus :

- ▶ les + de 60 ans représentent 29,7 % du total des bénficiaires.
- ▶ les + de 46 ans en représentent 48,6 %
- ▶ les 26-45 ans en représentent 51,4 %
- ▶ les de 25 ans ne sont pas représentés

Ces éléments statistiques caractérisent deux problématiques juridiques et sociétales principales :

- ▶ le suivi et l'accompagnement des populations immigrées invalides vieillissantes.
- ▶ la défense de la cohésion sociale (familiale et socio-professionnelle) à travers la promotion de l'égal accès aux droits sociaux (prestations familiales, allocations liées au handicap, accès aux soins des étrangers communautaires, accès au RSA), notamment pour les femmes seules qui, pour la première fois, constituent la majorité de notre public.

#### 5) Répartition des bénéficiaires parisiens selon le sexe et l'âge

	Homme	es	Fen	nmes				
	Nombre	%	Nombre	%				
Moins de 25 ans	0	0	0	0				
entre 26 et 45 ans	16	34	38	59,3				
entre 46 et 60 ans	14	29,4	19	29,7				
entre 61 et 70 ans	11	12,8	3	4,7				
plus de 70 ans	6	13,9	2	6,3				
TOTAL 1	47	100	56	100				
% / TOTAL 2	42,3		5	57,7				
TOTAL 2	111							

A Paris, de façon plus prononcée par comparaison à l'ensemble des personnes suivies, la part du public féminin est en forte augmentation. En effet, pour la deuxième fois depuis la création du CATRED, la part du public féminin excède celle du public masculin. L'année 2009 confirme ce renversement constaté en 2008 : **57.7%** contre 53,3 % en 2008, 46,7 % en 2007, 33,3 % en 2006 et 20,0 % en 2004.

Hommes et femmes confondus :

- ▶ les + de 60 ans représentent 36,9 % du total
- ▶ les + de 46 ans en représentent 51,4 %
- ▶ les 26-45 ans en représentent 48,6 %
- ▶ les de 25 ans ne sont pas représentés

Ces éléments statistiques confirment l'importance des deux problématiques juridiques et sociétales auxquelles est confronté notre public et souligne particulièrement l'explosion des litiges liés à la mise en œuvre du RSA à partir du 1<sup>er</sup> juin 2009.

## 6) Répartition thématique des dossiers suivis au CATRED au cours de l'exercice 2009

PI / FSI	PF (dont AEEH, ASF, API)	AT / IJ Capital décès	ААН	Carte / Retraite du combattant	Liquidation de retraite / Pension de réversion	Pension civile de retraite, Militaire d'invalidité et Militaire de retraite						
1	147	18	11	9	9	9						
RM I / RSA	Couverture maladie S.S/rembst soins,	ASPA		Prise en	charge des soins à l'	étranger						
7	6	7		3								
Total : 226												

Ce ne sont pas moins de **11 champs thématiques** ayant trait à la « protection sociale » des ressortissants français ou étrangers qui sont traités par le CATRED.

Ce sont donc des compétences plurielles qui sont requises ; compétences qui, compte tenu des changements législatifs fréquents (ASI, ASPA, RSA), se doivent d'être entretenues et enrichies régulièrement. Ce qui suppose disponibilité et réactivité.

#### 7) Répartition par résultats et thématiques des dossiers traités en 2009

	G. CRA	G. TASS	G. CA	G. CC°	G. CPAM	G. TA	G. CE	Rejet TASS	Rejet CA	Rejet CDAS	CRA	TASS	CA	ONAC	CNAV	CCAS	ТРМІ	TA / CAA	CE
PI / FSI			1										1						
PF / AEEH	3	34	5					4	2		10	40	10						
AAH	1	1						1											
AT / IJ	1	1						1			5	5	3						
AC / Retraite du combattant						1								3				2	
Pension et rév. (militaire d'invalidité)						1	1										3		
Pension et rév. (militaire de retraite)																		2	
Liquidation retraite / ASPA												2			4				
C.M.U / CMU-C																			
Retraite complémentaire																			
RMI / RSA										3						2			
Prise en charge de soins																			
TOTAL 1	5	36	6			2	1	6	2	3	15	47	14	3	4	2	3	5	0
Autres (archivés / sans suite)										7:	2								
Rien à faire (archivés)										0	)								
TOTAL 2										22	26								

- ▶ **50 dossiers** ont connu une issue favorable.
- ▶ 11 dossiers ont fait l'objet de rejet.
- ► Taux de réussite, partiel ou définitif : 82 %.
- ▶ Montant global des droits recouvrés : 468 372,86 euros, soit une moyenne de 9 367,46 euros par personne.
- ▶ les 93 dossiers classés « en cours » sont des dossiers alternativement favorables ou rejetés en cours de procédure (1ère instance, C.A,...)
- ▶ les 72 classés « autres » sont des dossiers archivés faute de suites données par les usagers.
- ▶ 56,2 % de l'ensemble des dossiers ceux dont le résultat est connu hors « archivés / sans suite » (et potentiellement 68,1% si l'on tient compte des procédures CRA à fort potentiel contentieux) ont fait l'objet d'un traitement et d'un suivi contentieux (rédaction de mémoires, accompagnement pré-judiciaire, assistance devant les juridictions compétentes,...)